

→ L'Université de Bordeaux et l'Apec mutualisent leurs compétences

jeudi 26 novembre 2009

> 16h30

à l'Université de Bordeaux
166 cours de l'Argonne à Bordeaux

Alain BOUDOU, président de l'Université de Bordeaux et Patrick DEBAERE, président du comité paritaire régional APEC Aquitaine, signeront une convention de partenariat le 26 novembre 2009 à 16h30. Son objectif est de développer des actions durables pour aider les étudiants à mieux s'orienter et leur permettre d'appréhender efficacement le marché de l'emploi.

Se préparer à la recherche du premier emploi

Les caractéristiques de l'environnement économique et les conditions d'accès au marché de l'emploi imposent aux jeunes diplômés de disposer de compétences particulières pour mener à bien leur recherche d'un premier emploi. C'est la raison pour laquelle l'Université de Bordeaux s'associe à l'Apec, partenaire naturel des universités.

Jacky CHATELAIN, directeur général de l'Apec, déclare : « En s'engageant aux côtés des équipes pédagogiques des universités, l'Apec souhaite faire bénéficier de son expérience, de ses relations avec les entreprises, et mettre ses savoir-faire au service de leurs étudiants. Cet engagement est d'autant plus important que le développement des entreprises repose largement sur la qualité des formations universitaires ».

Alain BOUDOU, président de l'Université de Bordeaux, précise de son côté : « L'insertion professionnelle fait partie des missions de l'université avec l'article 1 de la loi LRU de 2007. Nous avons défini un schéma directeur qui coordonne et amplifie toutes nos actions en matière d'insertion professionnelle, avec de nombreux partenaires et en particulier l'Apec. La signature de cette convention unique est une étape fondamentale de notre politique de rapprochement entre le monde académique et les milieux professionnels. »

De la convention à l'action

Cette convention marque la formalisation des actions prévues entre l'Apec et l'Université de Bordeaux. Elle prend la forme d'un plan d'action concret et opérationnel et se compose de cinq axes stratégiques :

- **Favoriser l'accès des jeunes diplômés au monde du travail** par des modules d'initiation et de formation.

Des conférences seront organisées en partenariat avec l'Apec afin de sensibiliser les étudiants à la construction de leur projet professionnel.

- **Développer les relations entre l'entreprise et les étudiants.**

L'Apec participera aux Forums métiers comprenant des rencontres avec des professionnels, des ateliers de préparation aux entretiens de recrutement, des conférences, etc.

- Apporter aux enseignants une meilleure connaissance de l'actualité du marché de l'emploi et des conditions d'insertion des jeunes diplômés.

Des modules de sensibilisation seront proposés ainsi qu'une formation aux outils et méthodes de l'Apec.

- Mettre à la disposition des étudiants des outils d'information et des ressources documentaires dédiées à l'entreprise et au marché de l'emploi pour leur permettre d'améliorer leurs connaissances en la matière.

- Faire connaître les services de l'Apec.

Par le biais de présentations régulières, les étudiants pourront s'informer sur l'ensemble des services mis en place par l'Apec à destination des jeunes diplômés, notamment son site internet www.jd.apec.fr.

A propos de l'Université de Bordeaux

L'Université de Bordeaux est un Pôle de recherche et d'enseignement supérieur qui regroupe sept établissements (les quatre universités bordelaises, l'Institut Polytechnique de Bordeaux, l'ENITAB et Sciences Po Bordeaux). Elle a pour objectifs d'améliorer la visibilité et l'attractivité du site de recherche et d'enseignement bordelais et de garantir la réussite et l'insertion professionnelle de ses 61 000 étudiants. L'Université a une longue tradition de collaboration avec les milieux professionnels, tant en recherches qu'en formations dites professionnalisantes. Les efforts sont amplifiés avec la mise en place du schéma directeur de l'insertion professionnelle de l'Université de Bordeaux qui complète celui des universités membres.

www.univ-bordeaux.fr

A propos de l'Apec

L'Apec accompagne les entreprises dans leurs recrutements de cadres et conseille les cadres dans la gestion de leurs évolutions professionnelles. Les activités de l'Apec s'articulent autour de 3 pôles : la communication RH, le recrutement et la mobilité (cadres et entreprises). En outre, elle analyse et anticipe les grandes tendances du marché de l'emploi cadre. Aujourd'hui 50 000 entreprises et 700 000 cadres utilisent les services de l'Apec via apec.fr, site leader de l'emploi cadre en France, ou dans ses 46 centres implantés dans toute la France. Avec 888 collaborateurs, dont plus de 640 professionnels du recrutement et de la gestion de carrière, l'Apec apporte des conseils personnalisés et des solutions sur-mesure aux cadres et aux entreprises.

www.apec.fr, rubrique « Espace Presse »

Contacts presse

Université de Bordeaux

Anne SEYRAFIAN - Norbert LOUSTAUNAU . T 33(0)5 56 33 80 84 . communication@univ-bordeaux.fr

Apec

Centre Apec Bordeaux : Pascal DUEE . T 33(0)5 56 11 26 31 . pascal.duee@apec.fr

Service de presse Paris : Carine NAGOT YOUSSEF - Isabelle FONTAN . T 33 (0)1 40 52 20 29